

TERRAVIN

# Un Calamin 2009 reçoit les Lauriers de platine

Michel Darbellay

**Le Calamin de Jean Vogel et Fils est désigné meilleur chasselas vaudois Terravin de l'année en s'adjugeant la 1<sup>re</sup> place des Lauriers de platine.**

**T**erravin: depuis 1963 ce label de qualité distingue les crus vaudois. Afin de mettre en avant leur terroir et leur savoir-faire, les vignerons vaudois, par leur organisation faitière, ont compris depuis lors la nécessité de démarquer leur production.

Quarante-sept ans plus tard, ce label honore plus que jamais les crus qui l'arborent. Depuis trois ans avec les Lauriers de Platine, Terravin cherche encore plus à se faire reconnaître, notamment par son rendez-vous médiatique annuel qui s'est tenu les 23 et 24 novembre derniers.

Cette année, sur plus de 180 chasselas Lauriers d'or, seize crus rigoureusement sélectionnés par les trente experts attitrés de Terravin ont participé à la finale des Lauriers de platine, dans les murs du grand chef Philippe Rochat, parrain inconditionnel de cette distinction qui récompense l'excellence des chasselas vaudois.

Après une ultime et délicate sélection, le couronnement est revenu au Calamin de Jean Vogel & Fils, vignerons-encaveurs à Grandvaux. En deuxième position, le Dézaley Côtes des Abbayes de Jean-Luc Blondel se classe ex-aequo avec le Calamin de Didier et Jean-Jacques Rouge. Suit en 4<sup>e</sup> place l'Espesse Petit Duc, de Jean-François Chevalley.

Le jury de dégustateurs, composé d'experts de l'œnologie, de la sommellerie et de journalistes spécialisés, a préféré ces crus au champion des chasselas au récent

Grand Prix du vin suisse, le Sémillant de Jean-Luc Conne, qui obtient un somme toute très beau 5<sup>e</sup> rang.

Le parrain du label, le cuisinier Philippe Rochat, se dit séduit par la qualité des vins suisses et des vins vaudois en particulier. «La preuve avec ces Lauriers de platine», s'enthousiasme le grand chef.

Si les Lauriers de platine se limitent pour l'heure au chasselas, Terravin ambitionne les étendre aux spécialités blanches et rouges qui ne peuvent pour l'heure prétendre qu'aux Lauriers d'or. Une volonté de distinguer encore mieux les autres nectars et les autres régions que Lavaux qui, cette année, place quatorze de ses chasselas parmi les seize finalistes.

## Chaque cuve dégustée

Si les Lauriers de platine sont en quelque sorte le firmament de Terravin, les Lauriers d'or reflètent eux aussi l'ex-

ception des terroirs. «Terravin va loin dans le détail, explique son gérant Philippe Herminjard. Les critères d'évaluation sont nombreux (25) et les exigences du label s'appliquent à chaque cuve dégustée.» Sur quelque 1000 cuves dégustées (tous types de vins), seules près de la moitié obtiennent le sésame.

En comparaison à la production AOC vaudoise, le label ne représente encore que 4,4% des volumes. Il faut dire que Terravin entre parfois en concurrence avec d'autres labels qui peuvent avoir la préférence du vigneron. En outre, le risque de ne pas obtenir le sésame chaque année pour un même vin peut retenir certains encaveurs à participer à la démarche. Une crainte injustifiée pour Philippe Herminjard: «Qu'importe que l'encaveur reçoive le label pour l'un de ses vins une année et pour un autre l'année suivante. Il suffit de communiquer correc-

tement, d'expliquer la rigueur, le sérieux de la sélection».

Aucune participation financière n'est dans un premier temps demandée au vigneron-encaveur qui met en lice ses vins. Le financement étant par la suite assuré par l'épaulette noire et or ou le macaron (20 ct pièce) qui ornent chaque bouteille primée (environ 1,8 million de flacons distingués par an).

## Une distinction pour aider le consommateur

Philippe Herminjard croit au potentiel de Terravin, «ce label qui lie le cru à son terroir et à l'homme». Et d'ajouter: «Le consommateur s'accorde en moyenne 17 secondes 30 pour choisir sa bouteille de vin au magasin. Par conséquent, la distinction par un label reconnu tel que Terravin est à même de l'aider dans ses choix en lui assurant un produit de qualité provenant d'une cuve primée».



Simon Vogel, fier de décrocher les Lauriers de platine avec son Calamin 2009.

M. DARBELLAY